



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

sommet franco-allemand et politique européenne

Question au Gouvernement n° 1009

Texte de la question

SOMMET FRANCO-ALLEMAND ET POLITIQUE EUROPÉENNE

M. le président. La parole est à M. Christophe Arend, pour le groupe La République en marche.

M. Christophe Arend. Monsieur le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, il y a un an, les Français ont accordé une très large majorité au Président Emmanuel Macron. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. - Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Avec le Gouvernement, nous avons entrepris la rénovation en profondeur de notre pays, mais aussi celle de la relation avec notre voisin allemand. Depuis le traité de Rome, la France et l'Allemagne ont joué un rôle moteur dans la construction européenne. Or, depuis dix ans, les crises économiques et financières ont mis à l'épreuve le couple franco-allemand. Malgré cela, Emmanuel Macron a su redonner de la vigueur et une impulsion nouvelle aux rapports entre nos deux pays. (*Mêmes mouvements.*)

Le discours de la Sorbonne, celui devant le Parlement européen ou encore la remise du prix Charlemagne au Président français sont autant de signaux d'engagement pour une relation franco-allemande forte au service de l'Europe. La France a su se faire une place de premier plan sur la scène européenne, et ce, grâce à notre politique économique ambitieuse. Nous avons retrouvé de la crédibilité auprès de nos partenaires européens.

M. Pierre-Henri Dumont. Macron est tout seul en Europe !

M. Christophe Arend. À l'international, la France et l'Allemagne parlent à nouveau d'une même voix sur des dossiers comme le nucléaire iranien, les taxations américaines, la situation ukrainienne, le climat ou encore le G7. Au niveau européen, des jalons ont été posés, mais, maintenant, nous avons besoin de mesures concrètes et de réponses de la part de notre voisin allemand.

Il y a quelques jours, la Chancelière allemande s'est dite prête à trouver un accord avec la France sur la réforme de la zone euro et de l'Union européenne.

M. Éric Straumann. Et le Parlement européen, qu'en pensent-ils les Allemands ?

M. Christophe Arend. Aujourd'hui, au château de Meseberg, le Président de la République, la Chancelière et les ministres coordonnent leurs positions en matière de budget européen, d'immigration et de politique extérieure en vue du sommet européen de la fin du mois de juin.

Monsieur le secrétaire d'État, pouvez-vous nous exposer les futures pistes d'action du Gouvernement pour conforter la relance du moteur franco-allemand et, plus largement, celle de l'Europe ? (*Applaudissements sur les*

bancs du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Monsieur le député Arend, monsieur le président du groupe d'amitié entre la France et l'Allemagne, oui, face aux tensions multiples qui parcourent le monde et le continent, l'Union européenne se trouve très clairement à la croisée des chemins.

Ne nous y trompons pas : ce qui a été laborieusement et patiemment construit pendant des décennies peut se déconstruire en quelques années voire en quelques mois. Nous l'avons vu avec le choix du peuple britannique en faveur du *Brexit*.

La France et l'Allemagne partagent une même ambition, celle d'une Europe démocratique, toujours plus souveraine et toujours plus unie. Dans ce cadre, la force du moteur franco-allemand est capitale pour impulser certaines réformes, refontes et rénovations de cette Europe à laquelle nous sommes si attachés. Nous devons apporter des solutions concrètes et efficaces, vous l'avez dit, dans plusieurs domaines ; de ce point de vue, la réunion de Meseberg, qui se tient aujourd'hui, est capitale.

Pour mieux relever le défi de la migration, nous devons mener un travail avec les pays d'origine et de transit, mais également réviser le règlement de Dublin et donner des moyens humains, financiers et juridiques à l'Agence européenne de gardes-frontières et de garde-côtes – Frontex. En matière économique et monétaire, il convient de disposer d'outils pour gérer les chocs que peuvent subir certains pays dans notre zone. Sur tous ces sujets, la Chancelière a fait des ouvertures, et nul doute que la réunion d'aujourd'hui permettra de grandes avancées.

Nous sommes, quelque part, les héritiers de Konrad Adenauer, de Charles de Gaulle. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

M. Claude Goasguen. Certainement pas !

M. Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État. Bien sûr, nous devons être à la hauteur du cinquante-cinquième anniversaire du traité de l'Élysée, et la représentation nationale est d'ailleurs au rendez-vous avec le vote de la proposition de résolution pour un nouveau traité de l'Élysée et pour accroître le rôle des parlements dans la coopération franco-allemande, ainsi qu'avec le groupe de travail franco-allemand que vous animez, monsieur Arend. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [M. Christophe Arend](#)

Circonscription : Moselle (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1009

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 juin 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 juin 2018](#)